

Février



# Bulletin d'information

Rueil la Gadelière

2022



Ouverture de la mairie au public

Lundi : de 16h à 18 h30

Jeudi: de 16h à 18 h30

Samedi : de 10h à 12 h30

Tél : 02 37 62 40 35



rueil.la.gadeliere@orange.fr  
mairiederueillagadeliere.fr



*Toute l'équipe municipale vous souhaite  
une très bonne année*

## DATES CLES

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES  
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES  
2022



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR  
CARTE ÉLECTORALE

REMIRE MONTJOLY

**POUR  
VOTER**  
aux prochains scrutins  
INSCRIVEZ-VOUS SUR LES  
LISTES ÉLECTORALES  
JUSQU'AU  
**04 MARS 2022**

**ÉLECTION  
PRÉSIDENTIELLE  
2022**  
10 & 24 AVRIL 2022

**EN LIGNE**  
sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
avant 00h00 (heure métropole)

**EN MAIRIE**  
Dépôt de votre demande  
(formulaire CERFA 12669\*02  
+ pièces justificatives)

**PAR EMAIL**  
Envoi de votre demande  
(formulaire CERFA 12669\*02  
+ pièces justificatives)

## Communication du Gai Jeudi

La salle polyvalente est de nouveau disponible. Les réunions pourront reprendre le 9 février dans de bonnes conditions (passe sanitaire obligatoire).

# Recensement de la population en 2022



Il est très important de se faire recenser: **c'est en fonction du nombre d'habitants que les subventions de l'état seront versées à la commune pour les frais de fonctionnement : routes, école, etc...** Les imprimés ont été postés dans votre boîte à lettres. Si vous éprouvez des difficultés n'hésitez pas à contacter la mairie.



## Recensement des puits privés

Le SIADEP nous demande la liste des puits sur la commune.

Merci de bien vouloir communiquer vos coordonnées à la mairie.

## Consultez :

le site de la mairie : [mairiederueillagadeliere.fr](http://mairiederueillagadeliere.fr)

notre page facebook : [Au jour le jour à Rueil-la-Gadelière](#)

- Pour vous informer
- Pour recevoir le bulletin mensuel
- Pour contacter le maire ou les adjoints
- Pour recevoir des alertes météo
- Pour recevoir des informations urgentes ou importantes
- Pour économiser des frais d'impression

[La mairie a besoin de votre adresse internet.](#)